

ANTIDOTE hebdo

Le flash infos de la CGT Finances Publiques

N° 183 / 22 juillet 2014

Je pense à MON AVENIR

J'INVESTIS POUR MON EMPLOI

Je rejoins la CGT

PIF, PAF, POUF, CE SERA 14 !

Ou 13, ou on ne sait combien tant cela fluctue... Et pourquoi pas 5 tout simplement ! Il y a deux grandes absentes du feuillet estival du redécoupage régional : la population concernée, et l'explication des raisons réelles de ce chambardement.



On entend des élus prendre position, mais sur quel mandat de leurs électeurs s'appuient-ils pour cela ? La petite musique qu'ils nous jouent pour la plupart, c'est celle de leur pré carré à défendre contre le voisin.

Quant à la motivation avancée officiellement pour cette réforme, elle est d'une indigence affligeante : il y aurait une taille critique pour exister dans l'Union européenne.

A l'aune de cet argument, il faut rayer plusieurs Etats de la carte de l'UE, en premier lieu le Luxembourg et ses 525 000 habitants ainsi que Malte (447 000), mais aussi Chypre et l'Estonie (un peu plus d'un million d'habitants), voire la Lettonie et la Slovaquie (à peine plus de 2 millions).

Bien évidemment, les états candidats à l'entrée dans l'Union auraient la même contrainte : le Monténégro (621 000 habitants) serait fermement invité à reconstituer une petite Yougoslavie en fusionnant avec la Serbie...! Quant à l'Islande (320 000 habitants), sa géologie volcanique la prédestine évidemment à un rattachement à l'Italie...

Et puisque l'on nous baigne avec l'exemple allemand, il n'est pas inutile de rappeler que 11 états (länder) sur 16 comptent moins de 5 millions d'habitants, dont 8 moins de 3 millions, et même 2 (Brême et la Sarre) moins de 1 million.

Bref, on amuse la galerie avec cette histoire de grandes régions, et on ne peut pas compter, à quelques exceptions près, sur la presse ¹ pour décrypter les enjeux de ce grand monopoly.

On n'entend d'ailleurs plus parler des autres volets, pourtant indissociables, du dispositif : création des métropoles, intercommunalité, disparition des conseils généraux, élargissement des prérogatives des préfets de région.

Sur le fond, cette nouvelle architecture s'inscrit dans la logique austéritaire de la compression des dépenses publiques, la recherche de financement des 50 milliards du « pacte de responsabilité », dont 11 demandés aux collectivités locales. (voir [ici](#) le communiqué CGT Pays de Loire)

La compression de la dépense publique et les réorganisations de services qui s'ensuivront auront des conséquences sociales et professionnelles importantes pour les fonctionnaires et agents publics.

D'ailleurs, quel sens et contenu donner à la généralisation (annoncée en novembre 2013) des « maisons de services au public » dans ce contexte ?

On notera le glissement sémantique de la notion de service public vers celle de « services au public », que l'on peut déléguer ou transférer au privé. Notre numéro [181](#) (Le ver est dans le fruit) dénonçait d'ailleurs ce qui se profile à la DGFIP en la matière, avec ses conséquences prévisibles sur le réseau.

Ambitionner un aménagement solidaire des territoires suppose d'accorder la priorité à la coopération et la

mutualisation, à l'opposé du « régionalisme » et des mises en concurrence entre espaces urbains drainant les richesses et espaces ruraux voués à la désertification que porte en germe la réforme.

Cette vision appelle un Etat stratégique, développeur et opérateur, garant de l'intérêt général, de l'égalité et de la cohésion sociale et territoriale.

La CGT considère que l'Etat doit aider au développement des filières industrielles et favoriser, sur tout le territoire, le déploiement de services publics de qualité en termes de transports, de logement, d'enseignement, de santé, etc...

Elle estime aussi que la démocratie sociale doit pouvoir s'exercer à tous les niveaux territoriaux et se traduire par des dispositifs et des droits nouveaux.

Raison de plus pour que la concertation et la démocratie sociale et citoyenne soient privilégiées, tout le contraire des conciliabules et tractations opaques auxquels nous assistons.



¹ Sur la presse et ses relations avec les pouvoirs politiques et économiques, Antidote hebdo recommande le livre « Les Nouveaux Chiens de garde » de Serge Halimi, et le film éponyme de Gilles Balbastre et Yannick Kergoat (Présentation [ici](#) en lien).

AD AETERNAM ?

La mécanique est rodée : les emplois non pourvus l'année N font les emplois supprimés en N+1.

Les CAP de mutation des cadres B et C de cette année se sont inscrites dans la « digne » suite des mouvements précédents. A la clôture de la 1ère phase, plus de 1700 postes B et 2350 postes C restaient vacants. Des chiffres à rapprocher des possibles 2500 suppressions d'emplois à la DGFIP en 2015 annoncées dans la presse.

L'administration n'a appelé qu'une portion minime des listes complémentaires. Résultat : une situation catastrophique dans toutes les Directions et dans tous les services.

A la DRFIP 44, après prise en compte des temps partiels, il manquera 75 équivalents temps plein : 26,2 en catégorie B et 48,8 en catégorie C.

Dans les équipes de travail, tout le monde en paie le prix, quelque soit son grade, en termes de tensions et de pressions, sur fond de priorités fluctuantes et de nouvelles mesures annoncées sans qu'en soient mesurées les conséquences pour les agent-es et les services.

Immanquablement, on doit s'attendre à la multiplication des situations de crise dans les services.

A côté de cela, la gestion désastreuse des calendriers au niveau national, avec des CAPL B et C à la DRFIP 44 le 17 juillet, mais encore plus tard dans d'autres directions, peut paraître anecdotique.

C'est ce qu'ont rappelé, [en déclaration liminaire](#), les élu-es CGT lors des CAPL en réitérant les exigences suivantes :

- appel immédiat de l'intégralité des listes complémentaires des concours,

- arrêt des suppressions d'emplois, comblement des postes vacants et élargissement des recrutements par concours à hauteur des besoins,

- arrêt des licenciements et plan de titularisation des personnels non titulaires.

Seule une large réaction collective peut enrayer la machine à supprimer les emplois. Travaillons ensemble à construire cette réaction !

